

Motion des l'Assemblée générale des enseignants du lycée Jean Zay
relative à la dégradation des conditions sanitaires

Nous professeur.e.s du lycée Jean Zay, réuni.es en Assemblée générale jeudi 18 mars constatons que dans notre établissement et dans les établissements voisins, la situation sanitaire devient critique à cause de la circulation rapide et incontrôlée du corona-virus.

Nous nous inquiétons de l'impossibilité d'appliquer efficacement l'ensemble du protocole sanitaire garantissant la sécurité des personnels, des élèves et des familles, et ce en raison même de nos conditions de travail.

Nous souhaitons interpeller notre hiérarchie sur l'urgence de mettre en oeuvre des mesures efficaces comme

- le test systématique des classes où est signalé un.e élève contaminé.e, et pas seulement les cas contacts ;
- la possibilité d'une vaccination prioritaire des personnels de l'éducation nationale en contact avec le public ;
- l'embauche massive de personnels pour assurer la réalisation effective du protocole sanitaire (désinfection, etc.).

Autant de mesures recommandées par le communiqué de l'intersyndicale de l'éducation nationale du 11/03/21 tout cela pour nous permettre de garantir le maintien de cours en présentiel tels que nous les assurons depuis l'établissement du protocole sanitaire.

Les enseignants du lycée Jean Zay, soutenus par leurs organisations syndicales.